

TECHNICIEN BATIMENT (h/f) #948

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=948&id_origin=0



Limite de candidature	16-10-2026
Mise à jour	03-06-2026
Service	DIRECTION DE LA MAINTENANCE ET DE L'EXPLOITATION > S...
Localisation	MARSEILLE / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Technicien Batiment (h/f)
Date de fin	16-10-2026
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Techniciens territoriaux
Grade	Technicien, Technicien Principal De 1Ere Classe, Technicien Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous l'autorité du responsable de pôle, cet agent sera chargé d'assurer la maintenance technique tous corps d'états de l'Hôtel du Département ainsi que de l'exploitation des installations techniques de ce bâtiment. Il aura pour mission principale d'assurer la conception et la conduite technique de chantiers avec une participation aux dossiers administratifs connexes.

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

- Assurer la maintenance technique tous corps d'états de l'Hôtel du Département qu'elle soit corrective (action urgente) ou préventive (action programmée) ainsi que l'exploitation des installations techniques du bâtiment.
- Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux :
 - formaliser le besoin technique, décrire et estimer les travaux à réaliser,
 - analyser les propositions techniques et financières des entreprises, réaliser les commandes,
 - organiser, diriger et piloter les travaux (mettre en place un suivi périodique sur chantier, planifier et animer des réunions de chantier, contrôler la bonne exécution jusqu'à la réception et la facturation, coordonner et piloter sur le chantier l'activité des entreprises),
- Assurer le suivi des prestations, de la maintenance préventive et corrective réalisées par les entreprises titulaires des accords-cadres d'exploitation,
- Etablir un inventaire et une nomenclature des besoins à satisfaire avec appréciation des priorités des interventions à partir d'une expertise des documents techniques (diagnostics divers, rapports des bureaux de contrôle...), des demandes des utilisateurs, et des désordres relevant des assurances ou de dommage ouvrage,
- Elaborer et suivre une programmation pluri annuelle en lien avec sa hiérarchie dans le cadre de son propre plan de charge,
- Etre le référent privilégié des utilisateurs du bâtiment pour ce qui concerne la maintenance de celui-ci, planifier les visites et inspections régulières, recenser les besoins et en diffuser les comptes rendus à son responsable,
- Mettre à jour et alimenter les tableaux de bord et les outils de suivi et de gestion opérationnelle et patrimoniale
- Assister et participer aux réunions organisées par le service ou les services externes,
- Suivre les missions de contrôle technique périodique et s'assurer des levées des observations par les divers prestataires et services,
- Participer à l'élaboration des dossiers de demande d'autorisation de travaux.

Profil recherché

- Connaissances en bâtiments génie civil, génie électrique, génie climatique, économie de la construction,
- Connaissances générales dans les réglementations liées aux techniques du bâtiment (ERP, code du travail, locaux sommeils, contrôle technique et coordination SPS, et autres),
- Connaissances générales dans les techniques du bâtiment, des équipements techniques, des normes et règlements associés, de la réglementation des marchés publics et règles comptables des collectivités,
- Expérience en suivi de maintenance des bâtiments,
- Connaissances en informatique et bureautique (Excel, Word), pratique des systèmes de GMAO,
- Connaissance des DTU, normes, règles ERP,
- Capacité d'organisation et de rigueur
- Capacité d'expertise et d'anticipation et de réactivité avec appréciations des priorités
- Sens des relations et du travail en équipe, rigueur, autonomie,
- Capacités rédactionnelles



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.